

Votre portail famille

ECOLE | LOISIRS | SORTIES | SPORT | FAMILLE

Guide d'utilisation

3^e édition

mis à jour le 13 janvier 2021

Faites vos démarches
plus simplement !

www.espace-citoyens.net/saint-germain-les-arpajon



Saint-Germain
les-Arpajon



Madame, Monsieur,

Le portail famille est un service municipal dématérialisé mis en place sur la ville de Saint-Germain-lès-Arpajon afin de simplifier vos démarches. C'est un outil simple, convivial et rapide.

Nous poursuivons notre travail d'accompagnement en vous fournissant un nouveau guide d'utilisation, plus détaillé, pour vous familiariser encore plus avec votre portail famille.

De plus, une fois connecté sur l'interface publique, des vidéos ont été intégrées dans l'onglet « Aide pratique », celles-ci vous aideront dans vos démarches.

Nous vous invitons à lire attentivement ce guide d'utilisation qui vous explique à la fois ce que vous pouvez trouver comme information sur le portail famille, via l'interface publique, mais également les différentes procédures pour faire vos demandes en ligne, via l'interface privée.

CONNEXION AU PORTAIL FAMILLE

Afin de vous connecter au portail famille, vous devez, dans un premier temps, vous connecter au site de la ville : www.ville-sgla.fr.

En page d'accueil, dans la rubrique ... En 1 clic ..., cliquez sur l'icône «Portail famille». Vous êtes redirigé vers le portail famille.

The screenshot shows the homepage of the Saint-Germain-lès-Arpajon website. At the top, there is a search bar and navigation links for 'Accueil', 'Actualités', 'Contact', and 'Liens utiles'. The main header features the town's logo and five large image-based buttons: 'La Ville', 'Citoyenneté', 'Vos démarches', 'Jeunesse', and 'Infos pratiques'. Below this, a section titled 'à la Une ...' displays three news items with images and titles. To the right, a section titled '... en 1 clic ...' contains several icons, including 'Portail familles' which is highlighted with a red circle. At the bottom left, there is a calendar for January 2021 and a list of events: '05 Fév Ballet Bar', '07 Fév Kamuyot', and '18 Fév Collecte de sang'. At the bottom right, a sign reads 'PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR LES MARCHÉS, BROCANTES ET VIDE-GRENIERS'.

Astuce : afin de gagner du temps, mettez dans vos favoris l'adresse du portail qui apparaît dans la barre d'adresse du navigateur : www.espace-citoyens.net/saint-germain-les-arpajon

1. Interface publique (interface accessible à tous sans mot de passe)

MODE SUPER-USAGER ACTIF Désactiver

Saint-Germain-lès-Arpaon

ECOLE SPORT **portail famille** SORTIR FAMILLE

MON ESPACE PERSO

Identifiant

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe. Connexion

ESPACE CITOYEN

Bienvenue

SUR VOTRE PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est un service municipal dématérialisé mis en place par la ville de Saint-Germain-lès-Arpaon qui a pour vocation de simplifier vos démarches.

A qui s'adresse le portail famille ?
Aux familles Germinoises qui ont un enfant scolarisé.

Que propose ce portail famille ?

- Une page d'accueil accessible à tous avec une présentation des services du portail ainsi que l'actualité des services enfance - jeunesse et scolaire.
- Une partie privée, accessible après une identification avec le code famille (personnel) et le mot de passe, transmis par mail après toutes nouvelles inscriptions auprès du service scolaire.

La partie privée vous permet de :

- Consulter toutes les actualités importantes concernant les services, vos enfants et vos démarches.
- Trouver tous les renseignements utiles.
- Gérer vos réservations obligatoires pour vos enfants aux différentes activités municipales : restauration scolaire, accueil de loisirs des mercredis (périscolaire) et des vacances scolaires (extrascolaire), études.
- Signaler l'absence de vos enfants.
- Gérer et modifier vos informations personnelles : changement de situation, adresse, numéros de téléphones, adresses mails, ajouter des contacts.
- Déposer les fiches sanitaires signées ainsi que les photocopies des

ACTUALITÉS

Calcul du quotient familial
Afin de payer le tarif le plus juste selon vos ressources, faites calculer votre quotient...

Lire la suite

Guide du portail famille 2e édition
Retrouvez la version 2 du guide d'utilisation du portail famille qui vous permettra de vous...

Lire la suite

VOIR TOUTES LES ACTUALITES

Centre Ressource Jeunesse (CRJ)

Service Jeunesse OXYJEUNE

Facebook de la ville

Site de la mairie

Vous trouvez sur cette interface les différentes informations concernant les structures scolaire, enfance et jeunesse, ainsi que des liens vers l'Instagram du Centre de Ressources Jeunesse, d'Oxyjeune, vers la page Facebook de la ville et le site internet de la ville.



POLE EDUCATIF

Retrouvez toutes les informations liées au milieu éducatif de vos enfants via cette dalle.

SERVICES

- SERVICE SCOLAIRE
- SERVICE ENFANCE
- SERVICE JEUNESSE
- SERVICE RÉGIE / FACTURATION
- LES PROGRAMMES
- LES MENUS

Service scolaire : regroupe toutes les informations, renseignements et démarches concernant la vie scolaire : écoles, transport scolaire et études.

Service enfance : regroupe toutes les informations concernant la pause méridienne, les accueils périscolaires, l'accueil de loisirs (mercredi et vacances), les Nouvelles Activités Périscolaire (NAP), le CME, les séjours été.

Service jeunesse : regroupe toutes les informations concernant le service jeunesse «Oxyjeune» et le Centre de Ressources Jeunesse (CRJ).

Service Régie facturation : regroupe toutes les informations concernant la facturation, les tarifs et le quotient familial.



AIDE PRATIQUE

Retrouvez les tutoriels et le guide qui vous permettront d'utiliser le portail famille et de faire toutes vos démarches.



ACTUALITÉS

A consulter régulièrement, vous retrouverez toutes les informations importantes des services liés à vos enfants ou vos démarches.



ACTUALITÉS

| | | |
|-----------------------|--|--|
| TOUTES LES ACTUALITÉS | | INFORMATION POUR LA Mesdames, Messieurs du 1er février au 31 m |
| SERVICE SCOLAIRE | | |
| SERVICE ENFANCE | | |
| INFORMATIONS | | |
| MENUS | | INSCRIPTION RENTREE S Mesdames, Messieurs s'effectuer du : |
| LES PROGRAMMES | | |
| | | ON A BESOIN DE VOUS ! Les jeunes élus du Cor retraçant la vie sous u |

CONNEXION À VOTRE ESPACE PERSONNEL



Entrez **l'identifiant et le mot de passe** que vous avez reçus par mail après l'inscription de votre enfant auprès du service.

Pour éviter les erreurs de saisie, il suffit de copier/coller le mot de passe fourni dans l'email qui vous a été envoyé.

Si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez dans vos spams ou dans les courriers indésirables.

Lors de votre première connexion, il est important de modifier votre mot de passe afin de le mémoriser plus facilement. Cependant, celui-ci doit répondre aux critères suivants :

- au moins 1 majuscule
- 8 lettres et chiffres
- un symbole (# %...)

Si vous avez perdu votre mot de passe, cliquez simplement sur **«j'ai oublié mon mot de passe»** et suivez les instructions. Un email sera envoyé sur votre boîte email pour réinitialiser le mot de passe. **Inutile d'appeler le service scolaire, celui-ci n'est pas en possession des codes !**

1. Interface privée (interface accessible avec votre mot de passe)

MON ESPACE

Dans cette partie, vous retrouvez les informations relatives à votre foyer et vos contacts, qui sont les personnes autorisées à être contactées et à venir récupérer vos enfants durant les temps de pause méridienne, aux accueils périscolaires et à l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances.



Entourage : Permet d'ajouter et de modifier les coordonnées de votre entourage et de vos contacts.

ATTENTION ! Vous ne pouvez pas supprimer vos contacts, vous devez contacter le service via la dalle «Contact Enfance/Scolaire» pour nous le signaler.



Si vous avez des modifications à effectuer, faites-les dans la partie **«Modifier mes coordonnées»** (adresse postale, adresse e-mail, n° de téléphone).

ATTENTION ! Ne faites aucune modification sur la partie «Profil» ! Ces modifications ne seront pas prises en compte par les services Enfance et Scolaire qui n'ont pas accès à cette partie du portail familles.

FONCTIONNALITÉS « MON TABLEAU DE BORD »



Mes dernières demandes : permet de vérifier les réservations ou démarches que vous avez effectuées.

Mes factures : retrouvez toutes vos factures.

Espace de stockage : coffre fort qui permet de stocker vos documents personnels ; les services municipaux n'y ont pas accès.

Mes actualités : retrouvez toutes les informations liées au milieu éducatif de vos enfants.

Modifier mes coordonnées : permet de modifier votre adresse postale, votre adresse e-mail, votre n° de téléphone. Attention : un justificatif obligatoire vous sera demandé pour modifier l'adresse postale !

FONCTIONNALITÉS « MA FAMILLE »



Inscrire ses enfants à un service

Vous avez entré votre identifiant et votre mot de passe, vous êtes donc connecté au portail famille, sur votre espace privé.

Vous remarquez que vos enfants sont déjà présents dans votre espace famille. Il ne vous reste plus qu'à les inscrire aux activités souhaitées : restauration scolaire, centre de loisirs, études.

Pour cela, cliquez sur

« Je souhaite réserver »

dans la rubrique « Ma Famille ».



Vous retrouvez tous les droits d'inscription qui auront été ouverts au préalable par le service Enfance dès lors que vous aurez rendu la fiche sanitaire signée ainsi que la photocopie des vaccinations de la page 90 à 95 du carnet de santé via la dalle «Fiche sanitaire».

Exemple : inscription le mercredi -> cliquez sur «ALSH Mercredis»

Une nouvelle fenêtre apparaît qui décrit les modalités pour inscrire votre enfant. Cliquez sur **COMMENCER** en bas à droite.

LA DÉMARCHE



RESERVATION POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h00 à 19h00.

- o **ARRIVEE** : Vous devez déposer vos enfants soit entre 7h00 et 9h00, soit entre 13h30 et 14h00 (pour les demi-journées).
- o **DEPART** : Vous pouvez récupérer vos enfants soit entre 13h30 et 14h00 (pour les demi-journées), soit entre 16h30 et 19h00.

o **RESERVATIONS**

Vous pouvez effectuer vos réservations ou modifications **jusqu'au mardi, 23h59, de la semaine précédente.**

Exemple : Vous souhaitez inscrire votre enfant pour le mercredi 9 septembre, vous pouvez effectuer votre demande jusqu'au mardi 2 septembre, 23h59.

Vous avez 3 possibilités pour inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs (mercredis ou vacances scolaires) :

- **En journée entière** : vous devez cocher * Matin + Repas + Après-midi *
- **En demi-journée avec repas** : vous devez cocher * Matin + Repas *
- **En demi-journée (sans repas)** : vous devez cocher * Après-midi *

IMPORTANT : le portail de l'accueil de loisirs est fermé de 9h à 13h30 et de 14h à 16h30.

ANNULER LA DEMARCHE

COMMENCER >

Choisissez les journées ou demi-journées auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant.
ATTENTION ! les enfants inscrits le matin sont obligatoirement inscrits au repas.

SAINT-GERMAIN
LOISIRS - SPORT
votre portail famille SORTIR

MON ACCUEIL ACTUALITES ACTIVITES INFOS PRATIQUES VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

ENFANCE **RÉSERVATION**
Boby - ALSH Grandes Vacances

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DEMARCHE

RESERVATIONS du 09/07/2018 au 31/08/2018

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDEDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|-------|---|---|---|---|---|--------|----------|
| 09/07 | Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/> | 14/07 | 15/07 |
| 16/07 | Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/> | 21/07 | 22/07 |
| 23/07 | Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/> | 28/07 | 29/07 |
| 30/07 | Matin <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Après-Midi <input type="checkbox"/> | 04/08 | 05/08 |

EFFECTUER LA MÊME DEMANDE POUR :

Evene du 09/07 au 31/08/2018 - Accueil de Loisirs Élémentaire Joliet Curie - Après-Midi/Repas/Matin

Saintino du 09/07 au 31/08/2018 - Accueil de Loisirs Élémentaire Joliet Curie - Après-Midi/Repas/Matin

ANNULER LA DEMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Le logiciel vous permet d'appliquer les mêmes périodes d'inscription à plusieurs ou tous vos enfants si vous le souhaitez, en cochant la case «Effectuer la même période pour».

Cliquez ensuite sur **ALLER À L'ÉTAPE 2 >**

Vous retrouvez le récapitulatif des inscriptions que vous avez formulées. Si vous vous êtes trompé dans une ou plusieurs réservations, vous pouvez revenir en arrière pour changer, rectifier, en cliquant sur [< RETOUR À L'ÉTAPE 1](#)

Quand le résultat vous convient, cliquez simplement sur [VALIDER](#)
 En cas d'erreur, si vous avez déjà validé, pas de panique ! Vous pouvez revenir à vos inscriptions enregistrées pour les modifier.

Une fois que vous avez modifié, vous obtenez une fenêtre de validation indiquant « nous avons bien enregistré votre demande ».

Votre inscription a été prise en compte, vous pouvez revenir à l'accueil en cliquant sur :

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)

et procéder à d'autres inscriptions ou vous déconnecter si vous avez terminé vos inscriptions.

Si vous souhaitez annuler une réservation, cliquez sur
La liste des droits d'inscription apparaît.



Cliquez sur la prestation que vous souhaitez modifier, décochez les cases que vous souhaitez annuler puis cliquez sur

[ALLER À L'ÉTAPE 2 >](#)

Si vous vous êtes trompé, vous pouvez revenir à l'étape précédente :
Si tout est bon, vous avez juste à

[< RETOUR À L'ÉTAPE 1](#)

[VALIDER](#)

Vous avez jusqu'au mardi 23h59 pour annuler des réservations de la semaine suivante concernant les mercredis et la pause méridienne.

Par contre, pour les vacances scolaires, les annulations ne sont possibles que durant les 15 jours de la période d'inscription.



SIGNALER UNE ABSENCE

Via la dalle « **Je signale une absence** », vous pouvez signaler l'absence de votre enfant en précisant la date et en y joignant un justificatif qui est **OBLIGATOIRE**.

Le signalement est à renouveler pour chaque enfant, si plusieurs sont concernés.

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DÉMARCHÉ

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

INSCRIT

INSCRIT Milla

ABSENCE

Dates d'absence: []

* Inscriptions: [Sélectionner tout] [Désélectionner tout]

- ALSH Mercredi - du 01/09/2020 au 06/07/2021
- ALSH Petites Vacances - du 01/09/2020 au 06/07/2021

Commentaire: []

PIÈCES JOINTES

Dans le cas où aucun justificatif ne serait fourni, la réservation à l'activité restera facturée.

Justificatifs acceptés:

- Certificat médical
- Attestation Employeur

Cacher

[Ajouter] [Ajouter depuis mon espace de stockage]

ANNULER LA DÉMARCHÉ

ALLER À L'ÉTAPE 2 >



SIMULER MES TARIFS

Cette dalle vous permet de vérifier le montant de vos prestations en fonction de votre quotient familial.

A NOTER : ces simulations sont données à titre purement indicatif et ne sauraient refléter l'exactitude des tarifs réels appliqués.



ADHÉSION AU PRÉLÈVEMENT

Cette dalle vous permet d'adhérer au prélèvement en ligne. Il suffit de remplir le formulaire avec les éléments demandés et de valider la démarche.

Vous pouvez également retrouver toutes vos factures depuis un an.

FONCTIONNALITÉS « DÉMARCHES »

DÉMARCHES



Dalle « Contact Enfance » : permet de contacter le service Enfance-Jeunesse pour toutes questions concernant la restauration, l'ALSH mercredi et vacances, le CME, les séjours été.

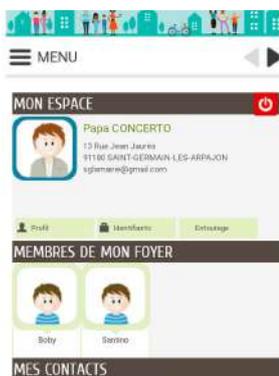
ATTENTION ! Toutes les questions relatives aux factures ou au quotient familial doivent être adressées au service Régie unique : regieunique@ville-sgla.fr

Dalle « Fiche sanitaire / vaccins » : permet de déposer la fiche sanitaire et la photocopie des vaccins de la page 90 à 95 du carnet de santé, lorsque le service en fait la demande.

Dalle « Contact Scolaire » : permet de contacter le service Scolaire pour toutes questions concernant les études, l'inscription scolaire, les dérogations et la situation scolaire.

Dalle « Changement de situation familiale » : permet de signaler tout changement lié à sa situation personnelle (décès, séparation, divorce, changement de profession) avec les justificatifs nécessaires.

CONNEXION DEPUIS UN SMARTPHONE



Vous pouvez retrouver votre portail famille sur votre smartphone en passant par l'application **SGLA MaVille** à retrouver sur votre Playstore ou votre Appstore.

Une fois installée et ouverte, vous n'avez qu'à cliquer sur «Enfance» où vous retrouverez un lien vers le portail famille

Sur votre smartphone, les interfaces du portail famille sont différentes. Pour accéder aux différents onglets il faut appuyer sur **la flèche noire** en haut à droite.

